

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23201**

### Intitulé

MASTER : MASTER MEEF : Education, enseignement, formation mention premier degré

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Aix Marseille (AMU)	Rectorat de l'Académie d'Aix Marseille, Président de l'Université d'Aix Marseille

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

333n Etudes et projets de cursus de formation et de méthodologies éducatives, 333t Education et transfert de connaissances, 100 Formations générales

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le professionnel organise, prépare et met en œuvre des situations d'apprentissage dans les différents champs disciplinaires enseignés à l'école primaire et selon les instructions officielles définies par le ministère de l'Education nationale. Il établit une programmation annuelle des apprentissages à conduire et évalue les acquisitions des compétences par ses élèves.

Il identifie les difficultés d'apprentissage des élèves et met en place des dispositifs de différenciation.

Il analyse son activité, celle des élèves et le fonctionnement de la classe à des fins de régulation de son action. Il assure une veille régulière tant sur le plan administratif (textes réglementaires) que pédagogique.

Il travaille en étroite collaboration avec ses collègues enseignant dans le même cycle, et partage avec l'ensemble des enseignants de l'école et des cycles précédents et suivants.

Il informe les familles sur les résultats, difficultés ou comportements des élèves.

La formation aux métiers du professorat et de l'éducation vise l'acquisition des compétences nécessaires à leur exercice comme :

- La maîtrise des « gestes professionnels » liés aux situations d'apprentissage, pour :
  - la conduite de classe et la prévention des violences scolaires,
  - la prise en compte de la diversité des publics et en particulier des élèves en situation de handicap,
  - les méthodes de différenciation pédagogique et de soutien aux élèves en difficulté ;
- La maîtrise des gestes professionnels liés aux principes et à l'éthique du métier, pour :
  - l'enseignement de la laïcité,
  - la lutte contre les discriminations,
  - et la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes
- La connaissance
  - des textes institutionnels et notamment le socle commun de connaissances, de compétences et de culture pour la mise en œuvre des programmes officiels;
  - des spécificités des niveaux d'enseignement, dont celles de l'école maternelle pour s'inscrire dans la cohérence verticale des apprentissages ;
  - des processus d'apprentissage des élèves et des méthodes d'évaluation des élèves pour adapter les enseignements à la diversité des publics d'apprenants ;
  - du processus d'orientation des élèves pour impliquer ces derniers dans des choix éclairés et positifs prenant en compte leur projet personnel.
- La maîtrise des thèmes d'éducation transversaux et des grands sujets sociétaux, pour la citoyenneté, l'éducation artistique et culturelle, l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'éducation à la santé.

Le diplômé du master MEEF mention 1 Premier degré atteste de compétences génériques et communes à tout enseignant ou éducateur et de compétences spécifiques liées à la polyvalence des enseignements qu'il a à conduire telles que définies dans le référentiel de compétence métier du ministère de l'Education Nationale.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans un établissement scolaire public du premier ou du second degré, dans un établissement privé sous ou hors contrat, dans un établissement spécialisé ou dans d'autres structures des champs de l'éducation et de la formation.

Professeur des écoles (après réussite au concours), animateur et médiateur scolaire et scientifique

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

K2106 : Enseignement des écoles

K1202 : Éducation de jeunes enfants

K1204 : Médiation sociale et facilitation de la vie en société

G1203 : Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Le master « MEEF », mis en œuvre par les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), telles que prévues aux articles L. 721-1 à L. 721-3 du code de l'éducation, articule des enseignements théoriques et pratiques avec un ou plusieurs stages d'observation ou de pratique accompagnée et des périodes d'alternance.

Le contenu du master « MEEF » prend appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Les formations dispensées sont progressives et intégrées. Elles prennent en compte les programmes d'enseignement et la politique nationale en matière d'éducation et s'inscrivent dans les cadres disciplinaires et de la recherche constitutifs du diplôme national de master.

Le Master se déroule sur deux années et est organisé en quatre semestres, sur la base d'un volume de 20 UE (764 heures de formation hors stages).

L'ensemble de la formation de la mention premier degré s'organise autour de l'équilibre entre quatre blocs de savoirs permettant la construction des connaissances et l'acquisition des compétences nécessaires pour former un enseignant : savoirs fondamentaux de référence ; savoirs enseignés à l'École ; savoirs didactiques et pédagogiques ; savoirs sur le métier d'enseignant.

Elle permet la maîtrise d'une langue vivante étrangère par référence au niveau B2, ainsi que des compétences numériques en référence au niveau C2I2e.

Le caractère professionnel de la formation implique la contextualisation in situ, en milieux professionnels, de ces différents blocs et repose sur des stages obligatoires répartis sur les quatre semestres :

- S1 : stage de pratique accompagnée (48h) ;
- S2 : stage de pratique accompagnée (48h) ;
- S3 : stage + mémoire professionnel (72 heures pour les non-lauréats - 108 heures pour les fonctionnaires stagiaires) ;
- S4 : stage + mémoire professionnel (72 heures pour les non-lauréats - 108 heures pour les fonctionnaires stagiaires).

### Conditions d'accès :

L'accès au niveau master est ouvert aux titulaires d'une licence dans un domaine compatible avec celui du master.

Il est également accessible par les voies de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) et de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le cadre du master MEEF Mention 1 Premier degré :

#### Semestre 1 :

- UE11 / Construire la polyvalence : Parler/Lire/Ecrire (1) (6 ECTS)
- UE12 / Construire la polyvalence : parler, compter, raisonner (1) (6 ECTS)
- UE13 / Construire la polyvalence : éducation et culture (1) (6 ECTS)
- UE14 / Démarches pédagogiques de mise en œuvre des programmes (6 ECTS)
- UE15 / Enseigner à une diversité de publics (niveau 1) (6 ECTS)

#### Semestre 2 :

- UE21 / Construire la polyvalence : Parler/Lire/Ecrire (2) (6 ECTS)
- UE22 / Construire la polyvalence : parler, compter, raisonner (2) (6 ECTS)
- UE23 / Construire la polyvalence : éducation et culture (2) (6 ECTS)
- UE24 / L'enseignant concepteur acteur de situations d'apprentissage (6 ECTS)
- UE25 / Finalités et valeurs éducatives (6 ECTS)

#### Semestre 3 :

- UE31 / Construire la polyvalence : parler, compter, raisonner (3) (5 ECTS)
- UE32 / Construire la polyvalence : Education et culture (3) (6 ECTS)
- UE33 / LVE : niveau de compétences et de connaissances B2 (3 ECTS)
- UE34 / Enseigner à une diversité de publics (2) (6 ECTS)
- UE35 / Mémoire professionnel et stage (10 ECTS)

#### Semestre 4 :

- UE41 / Construire la polyvalence : parler, lire, écrire (3) (5 ECTS)
- UE42 / Construire la polyvalence : éducation et culture (4) (5 ECTS)
- UE43 / Pratiques dans leurs dimensions collectives et pluridisciplinaires (5 ECTS)
- UE44 / Savoirs professionnels de référence et mémoire (5 ECTS)
- UE45 / Mémoire professionnel et stage (10 ECTS dont 3 sur le numérique)

### Evaluation

L'acquisition des connaissances et des compétences est appréciée par un contrôle continu et régulier intégral de toutes les UE de tous les parcours (CCI).

Les semestres 1 et 2 se compensent entre eux, pour la validation de l'année et l'évaluation des connaissances est effectuée sur une session unique, sans note éliminatoire.

Les semestres 3 et 4 ne se compensent pas et l'évaluation des connaissances est effectuée sur une session unique, sans note éliminatoire.

Toutes les UE se compensent entre elles sur un semestre ; en revanche les étudiants ne pourront justifier des compétences en langue pas plus que dans le domaine numérique si l'UE 33 (LVE au niveau B2) et/ou le module 2 (compétences numériques) de l'UE 45 ne sont pas validés sans compensation, c'est-à-dire avec 10/20 minimum.

L'évaluation des stages est intégrée à des UE à chaque semestre.

A l'issue de la formation l'étudiant a validé 120 ECTS.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé de 90% d'enseignants et 10% de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé de 90% d'enseignants et 10% de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Jury composé de 90% d'enseignants et 10% de professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignant et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet Erasmus Mundus - Stettin, période juillet 2012-juillet 2016 (Science &amp; Technology Education Teachers Training International Network)</li> <li>- Projet Jean Monnet EUTOOLS3, période du 01/09/2015 au 28/02/2017</li> <li>- Les conventions de partenariat à l'international : CANADA (Université de Sherbrooke), MAROC (Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique de Rabat), ITALIE (Université de Napoli), LIBAN (Université de Kaslik), COTE D'IVOIRE (Ecole Normale Supérieure d'Abidjan), SENEGAL (Ecoles Normale Supérieure de Enseignement Technique Professionnel), GABON (Réseau Africain des Institutions de Formation de Formateur de l'Enseignement Technique), GABON (Ecole Normale de Libreville), GABON (Ecole Normale Supérieure). Chaire UNESCO, Éducation scientifique et technologique et formation des enseignants, création en 2012.</li> </ul>

#### Base légale

##### Référence du décret général :

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master ;

L'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ;

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 août 2013 portant création et accréditation de l'école supérieure de professorat de l'académie d'Aix Marseille

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

VAE : Code de l'éducation : article L 613-3

Formation continue : articles L6311-1 et suivants du code du travail (6ème partie/livret III)

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

master ouvert en 2013 pas de statistiques

##### Autres sources d'information :

<http://www.espe.univ-amu.fr/> , Maquette du master; VAE ;

##### Lieu(x) de certification :

Université d'Aix Marseille (AMU) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône ( 13) [MARSEILLE]

Marseille

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Ecole Supérieure du Professorat de l'Education (ESPE) sur l'Académie d'Aix-Marseille : Avignon, Digne, Aix-en-Provence ; Marseille.

**Historique de la certification :**

Master MEEF :

- Spécialité Enseignements et formation en lettres, langues et sciences humaines parcours apprentissages initiaux et disciplines scolaires (compléments scientifiques)
- Spécialité Enseignements et formation en lettres, langues et sciences humaines parcours apprentissages initiaux et disciplines scolaires (compléments littéraires)